

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11881

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOUSSA KARIMA

Date de naissance : 27/08/1997

Adresse : 16 Bts. Rue Am Sidi Ali Bouaouia Casablanca

Télé : 0615354455

Total des frais engagés : 1400 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 16/08/2008

Nom et prénom du malade : DIAWI H.H.R.D Age :

Lien de parenté :  Lui-même

Nature de la maladie : Zéro

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 16/08/2008

Signature de l'adhérent(e) :

## VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° M20-01313 DIAWI

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 11881

Nom de l'adhérent(e) MOUSSA KARIMA

Total des frais engagés :

Date de dépôt : 2008/08/19

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/09/23	c	-	200 DH	Dr. Soumaya Médecin généraliste Borj El Kouni - Casablanca Signature

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie de la Gare	16/02/2023	425,30

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	17/02/23	580 B 4 m	799 Dhs

## AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **VIOLET ADHERENT**

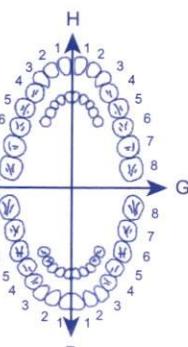
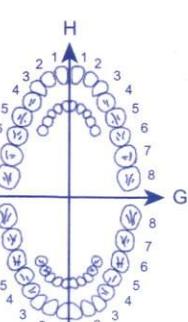
\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
					COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
					MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
					DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
					FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
		H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
		<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
					DATE DU DEVIS <input type="text"/>
					DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISÉ ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. SAATI SOUMYA

*Medecine Générale*

*ECHOGRAPHIE*



الدكتورة سمعي سمعية

الطب العام  
الفحص بالصدى

Casablanca , Le

16/6/83

Mr Boucif Ahmed.

- P. S A. Dohab

- Adje

- WSPAC

chels dat P.

Im jess

me

real

LABORATOIRE MERS SULTAN  
Dr. SAYEJI Faouzi  
196, Avenue Mers Sultan  
Casablanca - Tel/Fax : 05 22 22 41 52  
INPE : 09 20 00 59 94

Dr. SAATI SOUMYA  
Général de  
Bourgogne  
35, Bd Zerkouni Casablanca  
05 22 27 13 00

65.10



DR. Soumaya SAAFI  
Médecin Général  
Rue Zekharia Bourguogne  
355, Bvd Zekharia Bourguogne  
2ème Etage - Casablanca  
Tel. n° 22 27 12 00

~~DR. Soumaya SAAFI  
Médecin Général  
Rue Zekharia Bourguogne  
355, Bvd Zekharia Bourguogne  
2ème Etage - Casablanca  
Tel. n° 22 27 12 00~~

Total 425.20

Rue Zekharia Bourguogne  
Pharmacie Tercrasraouft  
Dr. BENKIRANE  
4, Rue Tamazight - Bourguogne  
Casablanca - Tel. 05 22 26 56 16



222420260

# Dr. SAATI SOUMYA

*Medecine Générale*

## ECHOGRAPHIE



الدكتورة سهيل سمية

## الطب العام

## *Casablanca , Le*

16/02/23.

M. Diori Ahmed.

$$y \\ 56,60 \times 2$$

Diphospha-<sup>18</sup>O<sub>2</sub> is  
18% lighter than H<sub>2</sub>O

CS798  
497

~~Re~~ ~~51~~ at (no) we

25.80

**Dr. SICK**  
4, Rue de la  
Grande Madelaine  
Paris 9<sup>e</sup>

~~Business~~ for myself.

~~1995-2000~~ 1996-2000

1 802064559

8 032578 479676

LOT 220620  
2025/08  
PPC : 89,50 DH

PPV 790070  
PER 12/45  
LOT L2601

Lot :  
degama

Fab :  
:

1011 04 2022 04 2025  
BIOCODEX MAROC  
PPV 65.10 DH

PPV  
LOT  
PER

Distribué par MSD Maroc  
AMM 74/19 DMP/21/NR0  
P.P.V: 56.60 DH

6 118001 150137 >

Distribué par MSD Maroc  
AMM 74/19 DMP/21/NR0  
P.P.V: 56.60 DH

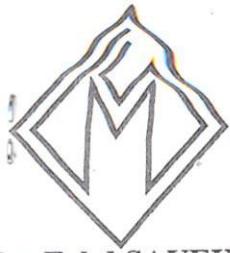
6 118001 15013

8 906115 020985

**FLEXANAT®**

d'enregistrement au ministère de la santé  
20/18129/2021/COSMATD/DMP/RR/18  
de lot : F-10  
date de Fab : 09/22  
date d'Exp : 08/25  
PC : 49.00 MAD





Dr. Fahd SAYEH  
Pharmacien Biogiste

مختبر التحاليلات الطبية  
**LABORATOIRE MERS SULTAN**  
D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICALES  
BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Prélèvement du: 17/02/2023 10:08  
Dossier N° : 230217-837

**230217-837**



**23-003900**

Mr DIOURI Ahmed

Prescripteur:

Page : 1 / 1

**BIOCHIMIE**

Hémoglobine glyquée ..... **6,2** %  
(Technique : par H.P.L.C.)

> 8 Action à entreprendre  
< 7 Objectif  
< 6 Niveau non-diabétique

Glycémie à jeun .....

**1,20 \*** g/L ( 0,6 - 1,1 )  
6,60 \* mmol/L ( 3,8 - 6,1 )

Urée .....

**0,33** g/L ( 0,15 - 0,5 )  
5,50 mmol/L ( 2,5 - 7,5 )

Créatinine .....

**7,61** mg/L ( 6 - 13 )  
66,97 µmol/l ( 53 - 114 )

Triglycérides .....

**0,58** g/l ( 0,5 - 2 )

Cholestérol Total .....

**2,59 \*** g/L ( 1,45 - 2 )  
6,68 \* mmol/L ( 3,7 - 5,2 )

**MARQUEURS TUMORAUX**

PROSTATE AG . SPEC . TOTAL  
(Technique : Chimiluminescence CLIA )

**2,154** ng/ml ( Inférieur à 4 )

196, Avenue Mers Sultan  
Casablanca - Tel./Fax : 05 22 22 41 52  
E-mail : labo.merssultan@gmail.com

# LABORATOIRE MERS SULTAN D'ANALYSES MEDICALES

Dr. Fahd SAYEH

N° 196; Mers sultan Appt 32 5éme étage Tel :05 22 22 41 52

Mail : labo.merssultan@gmail.com

1° facture : 23-05822

## Facture

Date de prélèvement 17/02/2023

Mr DIOURI Ahmed

Casablanca, le 17/02/2023

Code Acte	Designation Acte	Cotation B
HBA1C	Hémoglobine glyquée	100
GLY	Glycémie à jeun	30
UREE	Urée	30
CREA	Créatinine	30
TRIGL	Triglycérides	60
CHT	Cholestérol Total	30
PSA	PROSTATE AG . SPEC . TOTAL	300
<b>Total B</b>		580
<b>Total en dirhams</b>		799

Arrêtée la présente facture à la somme de : Sept Cent Quatre-Vingt-Dix-Neuf Dirhams

LABORATOIRE MERS SULTAN  
Dr. Fahd Sayeh  
196, Avenue Mers Sultan  
Casablanca - Tel/Fax : 05 22 22 41 52  
INPE : 093000594